



Communiqué de presse : Des résistances à la loi sur les universités

Le projet de loi présenté sous le titre « ...Liberté des universités » n'est pas un projet technique ; il touche largement aux fondements démocratiques et républicains de notre société. Il vise à redéfinir et restreindre les missions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; à briser la conception de service public de ses missions originales qui ne peuvent rentrer dans le cadre d'une compétition entre établissements. Les dispositions du projet de loi en matière de recrutement des enseignants-chercheurs, de négation des dimensions collégiales de réflexion et de mise en œuvre des orientations scientifiques et pédagogiques, de pouvoir exorbitant des présidents d'universités, touchent au cœur des valeurs démocratiques et des libertés. La lettre de mission de N. Sarkozy à V. Pécresse confirme clairement les objectifs d'éclatement du service public et de mise en cause des emplois de fonctionnaires, avec la perspective d'embauche de nombreux contractuels de catégorie A et de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Le SNESUP amplifie à tous les niveaux l'interpellation des parlementaires et de l'opinion publique malgré la censure ou la dénégation de nos positions et propos dans les médias. Nos démarches de relais auprès des organisations de défense des libertés, des personnalités intellectuelles, des forces politiques trouvent un écho significatif; les rencontres avec les sénateurs et députés PS, PC, Verts montrent que nos analyses commencent à être entendues quant aux dimensions : service public, spécificité de l'enseignement supérieur et de la recherche qui ne relèvent pas d'une compétition (dans laquelle les établissements seraient des entreprises à manager), statuts, etc.

La rencontre entre Jean Fabbri, Carole Hoffmann et François Hollande mercredi 11 juillet montre que ces enjeux sont de plus en plus entendus. Le 1er secrétaire du PS attentif aux arguments du SNESUP, a indiqué que son parti et les élus PS pourraient "glisser d'une position d'abstention critique - initialement envisagée- à un vote négatif". Vendredi 13, une rencontre de Jean Fabbri, Michelle Lauton, Maurice Zattara avec Marie-George Buffet a confirmé et élargi l'engagement clair du PCF pour révéler la nocivité de ce projet de loi. Il reste cependant encore bien des parlementaires à convaincre. Le vote contre ce projet de loi par les sénateurs PS, PC et Verts confirme cependant la perception partagée de ses dangers. Il reste à amplifier la bataille d'opinion. Au-delà du monde universitaire qui s'est déjà mobilisé dans une unité exceptionnelle, comme le montre les résolutions adoptées par plus de trente cinq instances universitaires CA ou congrès (CA+CEVU+CS), il reste à amplifier la bataille d'opinion par l'engagement de tous les citoyens attachés à la démocratie et aux libertés.

Paris, le 13 juillet 2007

Le SNESUP

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (SNESUP-FSU)

78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – PARIS

Tél. 0144799621 – Télécopie : 0142462656 - Courriel : sg@snesup.fr